



# Le Chat forestier

*Un félin discret*



La Biodiversité de la Loire

**Loire**  
LE DÉPARTEMENT



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Le **Chat forestier** (*Felis silvestris*) est une espèce aux mœurs discrètes et généralement éloignées de l'activité humaine. Il est l'une des deux seules espèces sauvages de félin présentes en France, avec le Lynx boréal (*Lynx lynx*). Son pelage clair aux nuances de brun et de crème est variable, mais rappelle celui d'un chat domestique tigré, avec cependant des motifs très peu marqués et plutôt marbrés. Sa queue est épaisse et possède au moins deux anneaux noirs complets et un manchon noir. Une ligne noire parcourt son dos jusqu'à la base de sa queue, et quatre lignes bien visibles sont présentes à l'arrière de sa tête. Enfin, une

petite tache blanche se trouve sous son cou et sur le bas de son museau. Ces différents critères, en plus d'une allure plus trappue, permettent en règle générale à un observateur averti de le différencier du Chat domestique (*Felis silvestris catus*). Le cas des hybridations reste cependant un problème et l'absence de certains critères sème régulièrement le doute sur l'identification de certains individus.



## Un chat dans un terrier !

Espèce principalement forestière, le Chat forestier fréquente les **boisements mixtes et de feuillus** des régions de plaine, de colline, de piémont et de basse et moyenne montagne. Dans le département de la Loire, l'espèce est présente des massifs forestiers de plaine, notamment en forêt de Lespinasse, jusqu'à plus de 1400 m d'altitude dans les Monts du Forez du côté de Chalmazel. S'il affectionne les massifs forestiers de grandes dimensions, il occupe également les boisements de taille plus raisonnable et les zones de lisières.





De par son **régime alimentaire constitué en grande partie de micromammifères (mulots et campagnols)**, le Chat forestier fréquente également les milieux ouverts et semi-ouverts pour chercher sa nourriture. On peut, avec de la chance, le croiser à l'aube ou au crépuscule alors qu'il chasse dans les prairies bordant les massifs forestiers.

Au sein de son territoire, le Chat forestier possède **plusieurs gîtes diurnes** occupés plus ou moins régulièrement suivant les saisons. Ces gîtes peuvent être de simples **bosquets de buissons ou d'arbres en été** alors qu'**en hiver**, il s'agit généralement de **terriers ou d'abris sous roches**. Son gîte de reproduction est également souvent situé dans un terrier, sous de vieux arbres creux, sous de grosses racines, sous un tas de bois ou encore sous des enrochements.



## Des chatons en forêt

La **période de rut s'étend de décembre à juin**, avec un pic d'activité en février et mars et la **gestation est d'environ 65 jours**. Les jeunes naissent généralement au début du printemps, entre mi-mars et fin avril. Les **portées varient de 3 à 5 chatons** en moyenne, que la femelle élève seule pendant le printemps et l'été. Au bout de quatre à cinq semaines, la femelle emmène ses chatons dans un secteur où la ressource alimentaire est abondante et reste proche des jeunes durant toute cette période. Dans un rayon d'une dizaine de mètres autour du gîte, les troncs et arbustes sont griffés, dégarnis de mousse et écorcés. Ces traces sont la conséquence de l'activité des jeunes qui s'exercent à chasser et jouent entre eux. À la fin de l'été, les subadultes occupent le territoire pendant un certain temps, avant de se disperser de façon erratique. Les jeunes femelles atteignent leur maturité sexuelle un peu avant un an en général, alors que les mâles l'atteignent un peu plus tard.

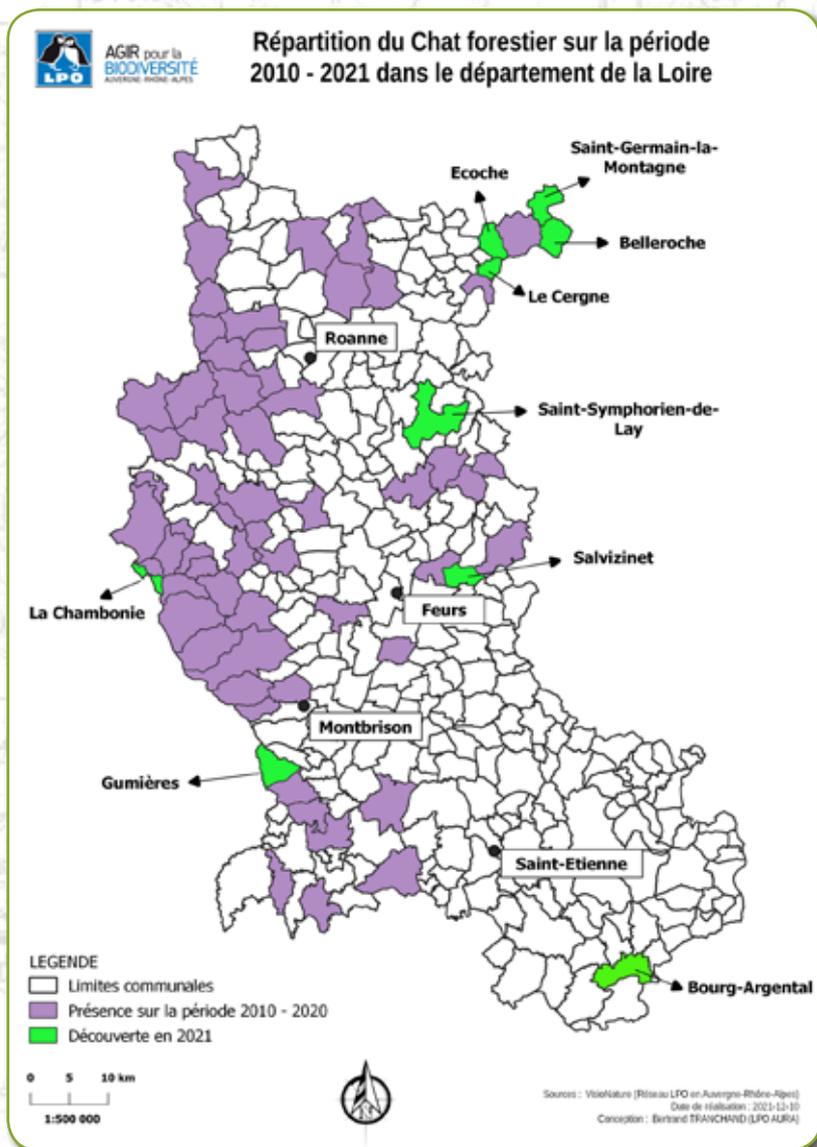


## Les Monts de la Madeleine : le royaume du Chat forestier

Le Chat forestier est présent de façon discontinue en Europe avec une répartition allant globalement de l'Espagne à la mer Caspienne, mais il est absent des pays scandinaves. **En France, l'espèce est présente dans le Grand Est, le Jura, le nord-ouest des Alpes et le Massif Central**, ce qui constitue le quart-nord-est du pays mais il est également présent **dans les Pyrénées**. On le trouve aussi dans les régions alentours comme le centre de la France et semble en expansion vers l'ouest et le sud. En région Auvergne-Rhône-Alpes, l'espèce est principalement observable dans l'Ain, l'ouest de la Savoie et de la Haute-Savoie, le nord de l'Isère, le nord-ouest du Rhône, la moitié nord-ouest de la Loire ainsi que dans le Puy-de-Dôme, l'Allier, le Cantal et le nord de la Haute-Loire.



Dans le département de la Loire, le Chat forestier est bien connu dans les Monts de la Madeleine où des observations sont réalisées régulièrement. Ces dernières années, la connaissance de l'espèce a été améliorée dans les Monts du Forez où elle semble également bien présente. L'espèce est également mentionnée, mais de façon beaucoup moins régulière, dans la Plaine du Roannais, le Beaujolais, la Plaine du Forez et dans le nord des Monts du Lyonnais.



## Une étude pour améliorer les connaissances de la répartition de l'espèce

En 2021, grâce au soutien financier du Conseil Départemental, la LPO a recherché l'espèce sur 14 communes réparties en 3 secteurs : le Beaujolais, le Rhins, et le nord des Monts du Lyonnais. Pour cela, des pièges photographiques ont été posés de mars à septembre dans des habitats favorables pour espérer prouver la présence du Chat forestier. **Au total, 23 données ont été collectées au travers de cette étude, ce qui porte à 364 le nombre de données dans le département (période 2010 - 2021).**

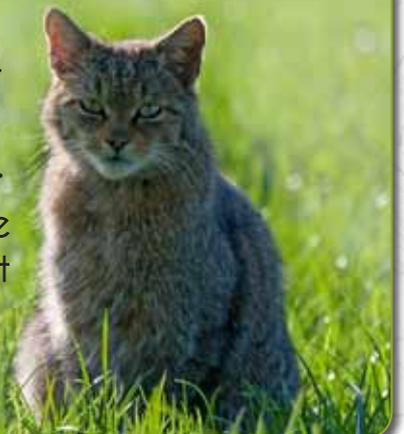


**L'espèce a été découverte sur cinq nouvelles communes** : Saint-Germain-la-Montagne, Belleroche, Ecoche, Le Cergne et Salvizinet. Une observation réalisée en 2019 par un bénévole sur la commune de Saint-Symphorien-de-Lay a pu être validée suite à l'analyse des photographies. En parallèle, des indices de présence ont été notés sur les communes de Gumières et de La Chambonie. Enfin, une donnée a été transmise par le Parc Naturel Régional du Pilat sur la commune de Burdignes. Il s'agit de la première mention de l'espèce dans ce secteur du département. **Le Chat forestier est dorénavant connu sur 70 communes de notre département !**

## Les menaces

Après avoir connu, en France, une forte régression, la situation du Chat forestier s'est améliorée depuis le milieu du XX<sup>e</sup> avec la **protection légale de l'espèce au niveau national**. L'espèce est toutefois en limite d'aire de répartition sur le territoire français et plusieurs menaces pèsent sur celle-ci.

- **Hybridation avec le Chat domestique** : le Chat forestier et le Chat domestique appartiennent à la même espèce et sont deux sous-espèces distinctes. L'hybridation entre les deux sous-espèces est régulière et affecte les populations de Chats forestiers.
- **Évolution du paysage** : le remplacement des boisements naturels par des plantations monospécifiques entraîne la disparition du sous-bois et ainsi la raréfaction de la ressource alimentaire du Chat forestier. L'intensification de l'agriculture, la mise en place de cultures sur d'anciennes prairies et la fragmentation du bocage sont également des facteurs impactants pour l'espèce.
- **Collisions routières** : la fragmentation de l'habitat et la densité du réseau routier sont à l'origine de plusieurs cas de mortalité chaque année sur les routes.
- **Braconnage** : la destruction volontaire constitue également une menace et il est probable que le Chat forestier soit encore victime d'actes de braconnage.



# Quels gestes pour le protéger ?

- Faire **stériliser les chats domestiques**.
- Sensibiliser les forestiers à l'intérêt de **favoriser les boisements naturels** et **limiter les plantations monospécifiques**.
- **Maintenir le réseau de haies** et **favoriser une agriculture extensive**.
- **Créer des passages à faune** sur ou sous les routes.
- Mettre en place une **signalétique sur les routes les plus meurtrières** pour la faune sauvage afin d'inciter les automobilistes à la prudence.



Conseil départemental de la Loire - Pôle Aménagement et Développement Durable - Service Environnement  
Hôtel du Département - 2 rue Charles De Gaulle - 42022 Saint-Étienne cedex 1 - Tél. : 04 77 43 71 16 - Site web : [www.loire.fr](http://www.loire.fr)  
LPO Auvergne Rhône-Alpes - Ligue pour la Protection des Oiseaux - Délégation Territoriale Loire  
11 rue René Cassin 42100 Saint-Étienne - Tél. : 04 77 41 46 90 - Mail : [loire@lpo.fr](mailto:loire@lpo.fr) - Site web : <https://loire.lpo.fr>



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

LPO AURA Délégation Territoriale Loire.  
Dessins : Noëlle Subirana.  
Photos : René Diez, Vincent Miquel, LPO AURA Délégation Territoriale Loire.

**Loire**  
LE DÉPARTEMENT